



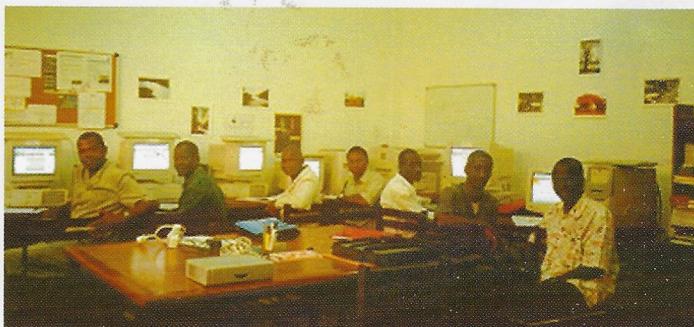
Une initiative du ministère des Affaires étrangères



RESAFAD TICE



*Réseau d'appui francophone pour
l'adaptation et le développement des
technologies de l'information et de la
communication en éducation*



1997-2003

Le RESeau Africain pour la Formation A Distance (RESAFAD) est un projet bilatéral du ministère des Affaires étrangères français qui existe depuis fin 1996. Il concerne désormais neuf pays. En 1998, le Bénin a rejoint le Burkina-Faso, la Guinée, le Mali, le Togo, pays partenaires dès 1996, puis, après 1999, ce fut le tour de la Guinée équatoriale, du Sénégal, de Madagascar et de la Mauritanie de devenir à leur tour des partenaires du programme. Celui-ci a été, en l'an 2000, partiellement rénové et infléchi en fonction des orientations du ministère, des actions déjà réalisées, des modifications de la conjoncture internationale, des différents contextes et des besoins des pays concernés.

Devenu, depuis l'an 2000, le programme RESAFAD-TICE ou RESeau d'Appui Francophone pour l'Adaptation et le Développement des Technologies de l'Information et de la Communication en Education, RESAFAD fait l'objet, de la part du ministère des Affaires étrangères, en tant que projet mobilisateur, d'un second FSP (Fond de Solidarité Prioritaire) en décembre 2000.

A quelques mois de son achèvement officiel, il paraît intéressant de dresser un inventaire des pratiques initiées et/ou explorées par RESAFAD. C'est la raison de cet ouvrage.

Jacques GUIDON, MCF, Université de Nantes
Jean VALERIEN, IA Honoraire
Jacques WALLET, PU, Université de Rouen
Février 2004

Marie-Paule THERY, correspondante Resafad Guinée de 1997 à 2002, a assuré la coordination éditoriale de l'ouvrage

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGLES OU ACRONYMES.....	PAGE 03
PREAMBULE.....	PAGE 05
Historique et contexte Pertinence de la création du projet RESAFAD	
CHAPITRE 1.....	PAGE 10
L'ORGANISATION INTERNE DE RESAFAD - LES RESSOURCES HUMAINES	
- Le Comité Scientifique	
- Le Consortium d'Appui	
- La Coordination (base arrière)	
- Le Conseiller Technique Régional	
- Les correspondants RESAFAD dans les pays partenaires	
- Le personnel contractuel	
CHAPITRE 2.....	PAGE 13
LE DISPOSITIF TECHNIQUE : LES SALLES DE RESSOURCE DANS LES PAYS PARTENAIRES	
CHAPITRE 3.....	PAGE 17
<i>(Avec ce chapitre commence l'étude des actions et des pratiques initiées par RESAFAD)</i>	
LA FORMATION DES DIRECTEURS D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	
CHAPITRE 4.....	PAGE 22
LE DIPLOME UNIVERSITAIRE DE COMMUNICATEUR MULTIMEDIA	
CHAPITRE 5	PAGE 26
LE SEMINAIRE INTERACTIF DES RESPONSABLES DE PLANIFICATION (SIRP)	
CHAPITRE 6.....	PAGE 31
LE PROJET SUMEF (SUPPORTS MEDIATISES POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION)	
CHAPITRE 7.....	PAGE 39
L'EXPERIMENTATION DE L'UEL-PCSM (UNIVERSITE EN LIGNE - PREMIER CYCLE SUR MESURE)	
CHAPITRE 8.....	PAGE 44
LES « INITIATIVES-PAYS » EN FAVEUR DE L'USAGE DES NTIC	
CHAPITRE 9.....	PAGE 48
« EDUSUD » LE SITE PORTAIL DE RESAFAD-TICE ET LES SITES RESAFAD EN AFRIQUE	
CHAPITRE 10.....	PAGE 53
LES SEMINAIRES DE RESAFAD EN AFRIQUE	
DOCUMENTS ANNEXES.....	PAGE 57
SOURCES.....	PAGE 93

**LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES OU ACRONYMES UTILISES
CLASSES PAR ORDRE ALPHABETIQUE**

ACCT	Agence de Coopération Culturelle et Technique
ADEA	Association pour le Développement de l'éducation en Afrique
ADFP	Association pour la Défense de la Pensée Française
AIF	Agence Intergouvernementale de la Francophonie
APC	Association for Progressive Communication
APEP (Burkina-Faso)	Association des parents d'élèves du Primaire
AUF (Burkina-Faso)	Agence Universitaire de la Francophonie (ex AUPELF-UREF)
BREDA	Bureau Régional de l'Education pour l'Afrique
CAFMICRO (Togo)	Centre Africain de Formation à la MICRO informatique
CAFP	Cellule d'Appui à la Formation Professionnelle
CERLESHS (Burkina-Faso)	Centre d'Etudes et de Recherches en Lettres, Sciences Humaines et Sociales
CESAG	Centre d'Etudes Supérieures Africain en Gestion
CIFFAD	Consortium international Francophone de Formation A Distance
CNED	Centre National d'Enseignement à Distance
CONFEMEN	CONFERENCE des Ministres de l'Education
CSN	Coopérant volontaire du Service National
DEA	Diplôme d'Etudes Approfondies
DESS	Diplôme d'Etude Supérieures Spécialisées
DEUG	Diplôme d'Etudes Universitaire Générale
DU	Diplôme Universitaire
DIFOP (Togo)	Direction de la Formation Permanente
DUCM	Diplôme Universitaire de Communicateur Multimédia
DUTICE	Diplôme Universitaire en Technologies de l'information et de la communication pour l'Education
EDAL	Enseignement à distance et apprentissage libre en Afrique subsaharienne
EIER (Burkina-Faso)	l'Ecole Inter-états d'Equipement Rural.
ENEP	Ecole Normale des Enseignants du Primaire
ENI	Ecole Normale d'instituteurs
EPT	Education pour Tous
ESI (Burkina-Faso)	Ecole Supérieure d'Ingénieurs
FAD	Formation A distance
FADDE (Guinée)	Formation A Distance des Directeurs d'Ecole
FIED	Fédération Internationale d'Enseignement à Distance
FLE	Français Langue Etrangère
FOAD	Formation Ouverte et A Distance
GEMME	Groupement pour l'Enseignement supérieur sur Mesure Médiatisé
GRETAF	Groupe d'Etude sur l'Education en Afrique
GTSE	Groupe de Travail sur les Statistiques de l'Education
HTML	HyperText Markup Language
IIFE	Institut International de Planification de l'Education
INTIF	l'Institut Francophone des Technologies de l'Information et de la Formation
IRC	Internet Relay Chat.
IRD	Institut de Recherche pour le Développement (ex ORSTOM)
IREMPT (Sénégal)	Institut de Recherche pour l'Enseignement des Mathématiques de la Physique et de la Technologie
ISSEG	Institut des Sciences de l'Education de Guinée

IUFM	Institut de Formation des Maîtres
MAE	Ministère des Affaires Etrangères
MEBA (Burkina-Faso)	Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation.
MENR (Togo)	Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche
METSS (Burkina-Faso)	Ministère de l'Emploi du Travail et de la Sécurité Sociale
MESSRS (Burkina-Faso)	Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique
MCPEA (Burkina-Faso)	Ministère du Commerce de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat (MCPEA
MIE (Guinée)	Math-Info-Economie (filière de la Faculté des Sciences de l'université de Conakry)
NTIC	Nouvelles Technologie de l'information et de la Communication
ONATEL (Burkina-Faso)	Office National des TELécommunications
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAEB(Mali)	Projet d'Appui à l'Enseignement de Base
PAEDIF (Guinée Equatoriale)	Programme d'Appui à l'Enseignement et à la Diffusion du Français
PDF	Portable documents Format
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
RENER	REseau National Education Recherche
RESAFAD.	RESeau Africain pour la Formation A Distance
RESAFAD-TICE	RESeau d'Appui Francophone pour l'Adaptation et le Développement des Technologies de l'Information et de la Communication
RTC	Réseau téléphonique Commuté
RUCA	Réseau Universitaire des Centres d'Autoformation
SCAC	Service de Coopération t d'Action Culturelle
SIRP	Séminaire Interactif des Responsables de la Planification (de l'éducation)
SUMEF	Supports médiatisés pour l'Education et la Formation
SYFED	Système Francophone d'Edition et de Diffusion
TD	Travaux Dirigés
TIC	Technologies de l'information et de la Communication
TICE	Technologies de l'information et de la Communication pour l'Education
UeL-PCSM	Université en ligne-Premiers Cycles Sur Mesure
UNESCO	United Nation Educational, Scientific et Cultural Organisation
USAID	US Agency for International Developpement.
VHS	Video Home System
VCI	Volontaire Civil International

PREAMBULE

HISTORIQUE ET CONTEXTE

Dès 1995, la Coopération Française a pris la mesure de l'importance des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et du réseau Internet, estimant qu'il s'agissait d'un « enjeu majeur » afin « que les pays en développement ne restent pas à l'écart de ce mouvement qui participe au premier chef de la mondialisation »¹. Elle s'est voulu partie prenante dans le mouvement d'aide internationale, attentive à ce que les NTIC et notamment le réseau Internet, puissent être « un outil d'échange, de transfert de connaissance et de capitalisation... en vue d'une meilleure appropriation des NTIC par l'Afrique, sur le plan des techniques comme de la maîtrise des contenus. »

Cette préoccupation est clairement affirmée comme idée directrice justifiant la création de RESAFAD.

« Le Ministère de la Coopération s'engage dans une réflexion-action sur l'utilisation des NTIC pour la formation à distance dont l'idée directrice sera de faire émerger **une expertise en matière de NTIC au Sud et de favoriser l'utilisation de ces technologies en réseau** de façon à mettre en commun les problèmes et les ressources. Il s'agit, ce faisant, de contribuer à la satisfaction des besoins de formation initiale et continue aux différents niveaux du système éducatif. » Cette phrase, extraite du préambule du rapport de présentation de la première convention signée, en 1996, entre le Ministère de la Coopération et l'Université Paris 7, sera reprise mot pour mot dans la lettre de commande, signée cette fois par le Ministère des Affaires Etrangères – Coopération et Francophonie - en date du 9 avril 1998, qui transfère à l'Audécam² la mise en œuvre du projet avec un comité de pilotage élargi à un consortium d'universités et d'Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM).

En décembre 2000, même si les objectifs sont re-ciblés sectoriellement en faveur prioritairement du secteur primaire et secondaire et élargis à la gestion du système éducatif, la préoccupation de former une expertise nationale et celle de l'utilisation des réseaux demeurent au premier plan.

Le projet RESAFAD s'inscrit ainsi, dès sa conception, dans la logique des préconisations émises déjà lors de la conférence mondiale pour l'Education Pour Tous, tenue à Jomtien en mars 1990. Ces mêmes recommandations se retrouvent indiquées, à la même époque, en tant que priorités pour la décennie suivante, dans le livre de Jacques Hallak édité par le PNUD en partenariat avec l'UNESCO et l'IPE, sous le titre « *Investir dans l'avenir, définir les priorités de l'Education dans le monde en développement* ». Au chapitre 3, dédié à l'importance de la formation des ressources humaines à propos du progrès technologique, l'auteur insiste sur le fait que former en nombre suffisant des chercheurs nationaux de haut niveau, des formateurs, des ingénieurs, et des techniciens en TIC est, pour un pays en développement, une démarche indispensable pour pouvoir tirer efficacement parti des avantages du progrès technologique, être maître de ses stratégies de développement et acteur de l'innovation en fonction des spécificités du contexte.

Il ajoute que si, dans un premier temps, le recours à une assistance extérieure peut s'avérer nécessaire, ce type de coopération bilatérale ou internationale, doit aboutir à la formation, au plan national, de spécialistes, de gestionnaires, de techniciens. Ce développement du potentiel humain est en effet source de progrès économique tout à la fois pour les pays et les individus qui en bénéficient.

Le projet RESAFAD, établi dans le droit fil de ces préoccupations, présente encore un atout de taille ; la formation sur place qui élimine le risque non négligeable d'une déperdition des ressources humaines formées.

¹ Extraits de la lettre de la rue Monsieur de novembre/décembre 1996, annonçant le lancement du « projet interafricain de formation des directeurs d'école ».

² Intégré par la suite dans l'ADPF (Association pour la Diffusion de la Pensée Française).

PERTINENCE DE LA CREATION DU PROJET RESAFAD

RESAFAD a été initié pour répondre à des besoins jugés comme prioritaires et non satisfaits.

Il est intéressant de noter que le projet de formation à distance des directeurs d'école élémentaire, premier test de fiabilité du dispositif, s'est mis en place, en 1996, à la demande de quatre pays dont trois : le Burkina-Faso, la Guinée et le Mali étaient alors classés dans le groupe des pays les plus pauvres³ par Jacques Hallak de l'Institut International de Planification de l'Education dans son ouvrage cité supra (cf. carte des priorités p. 75/76 – tableau 3.1) en 1990, année de la conférence de Jomtien, sur l'éducation pour tous.

Or, pour ces pays, l'auteur préconise, parmi les priorités, la formation en cours d'emploi et les programmes de formation et ajoute, page 196 : « *la formation en cours de service des directeurs (directrices), chefs d'établissement ... est peut être plus importante qu'elle ne l'a jamais été... Les écoles ont une responsabilité plus lourde et plus complexe envers leurs élèves et la communauté* ».

Cette formation n'a d'ailleurs pas été la seule action entreprise durant la première phase de la mise en œuvre de RESAFAD. La création de centres de ressources et de formation dans les différentes capitales l'a logiquement précédée, ainsi que, dès que cela a été physiquement possible,⁴ l'établissement d'une liaison Internet, fusse par RTC.

Dès avant la seconde phase, débutée en l'an 2000, d'autres initiatives, nées d'une écoute attentive des besoins du terrain, s'étaient déjà mises en place. Ainsi, apparaissent, en 1999, la formation à distance de communicateurs multimédias (DUCM) - en partenariat avec l'Université du Mans - et la mise en route, cette même année, d'un séminaire interactif sur Internet des responsables de la planification scolaire (SIRP).

Le souci de susciter des moments privilégiés d'échanges et de réflexion entre les différents partenaires et des représentants d'autres pays intéressés par l'expérience RESAFAD, a très tôt abouti à l'organisation annuelle de séminaires sur le continent africain : A Ouagadougou, en mars 1998, sur *les nouvelles technologies pour l'enseignement supérieur* et à Dakar en avril 1999, sur *les campus virtuels, services en ligne, nouvelles ressources pédagogiques*. Cette dernière rencontre a été organisée en partenariat avec l'UNESCO⁵.

La volonté de faire vivre le réseau et celle de favoriser la communication externe, notamment auprès des acteurs et des décideurs des différents pays, avait abouti à la création, dès septembre 1997, d'une lettre d'information périodique, d'abord diffusée uniquement sur papier, et début 1998, aussi d'un serveur RESAFAD, quelques semaines avant le séminaire de Ouagadougou. Un espace était réservé à chacun des pays pour une présentation générale géopolitique et l'état d'avancement des actions entreprises par RESAFAD.

Toutes ces initiatives, centrées sur l'autoformation assistée, l'enseignement sur mesure, (Diplôme Universitaire de Communicateur Multimédia et formation à distance des directeurs) et le travail en réseau de groupes virtuels (Séminaire Interactif des Responsables de Planification), cette volonté de communication et d'ouverture, ont suscité naturellement les demandes d'adhésion d'autres pays pour l'ensemble du programme ou pour telle action spécifique⁶.

³ Le Togo n'est pas mentionné dans le tableau.

⁴ Au moment de la mise en place du projet fin 1996, certains pays, comme la Guinée n'avait encore aucune liaison Internet. Pour ce pays il faudra attendre fin septembre 1997 pour que l'opérateur local puisse obtenir une liaison satellitaire grâce au projet américain Leland.

⁵ D'autres séminaires auront lieu par la suite à Lomé en mars 2001, et à Paris en mai 2003. L'ensemble de ces séminaires fera l'objet d'un chapitre en tant que pratiques d'échanges et de communication systématiquement mises en place par RESAFAD.

⁶ C'est le cas de Madagascar présente dans RESAFAD actuellement pour le seul DUCM.

La mise en place d'une seconde phase à partir de l'an 2000 en a été la conséquence logique.

Pourtant le changement significatif du sigle en RESeau d'Appui Francophone pour l'Adaptation et le Développement des Technologies de l'Information et de la Communication en Education, sans référence particulière à la formation à distance, prioritaire lors de la première phase et devenue maintenant un simple moyen de formation, montre une volonté de changement d'orientation.

Il marque un souci d'élargissement du programme à l'ensemble du système éducatif, une volonté de recadrage sur l'extension des usages des TIC pour une meilleure intégration à la réalité économique mondiale, tout en ciblant explicitement sa dimension francophone au service de l'éducation.

Une évolution importante du contexte s'est, en effet produite durant les trois années précédant l'an 2000. La revue sectorielle « Stratégie » N° 14 d'avril 2003, mensuel du réseau TIC des missions économiques, consacrée à la fracture numérique et publiée sur le Web par les soins du Ministère de l'Economie et des Finances, Direction des Relations Economiques Extérieures, indique que « *si l'Afrique reste pauvre en infrastructures TIC... la situation s'est améliorée au cours des trois dernières années, notamment en matière d'accès* ». Parmi les sources citées en appui de ces dires se trouvent deux rapports sur l'état de l'accès à Internet édités sur le Web par l'association APC⁷. Le premier date d'octobre 1998⁸ et le second de juillet 2002.⁹ Mike Jensen, auteur du rapport de 1998, indique en effet que « *le réseau Internet s'est rapidement développé dans toute l'Afrique* » et que si, fin 1996, 16 pays seulement y étaient raccordés, les trois quarts des 53 capitales le sont (en 1998). Il estime le nombre d'internautes entre 800.000 à 1 million, voire peut-être le double, compte tenu des comptes partagés¹⁰. Le rapport de juillet 2002 en décompte 5 à 8 millions avec 1.5 à 2.5 millions en dehors du Maghreb et de l'Afrique du Sud. Désormais toutes les capitales sont reliées ainsi qu'un certain nombre de grandes villes de l'intérieur. L'explosion des cybercafés dans les villes connectées a multiplié les possibilités d'accès bien que demeure le problème des coûts, compte-tenu de la modicité des salaires locaux. Certes, ces aspects positifs ne cachent pas la grande disparité entre les pays et, à l'intérieur de ceux-ci, entre les grandes villes et les campagnes car très peu de pays possèdent, même actuellement, un accès sur l'ensemble du territoire¹¹. Certes aussi demeurent de profondes difficultés structurelles liées à l'irrégularité, voire l'absence de la fourniture électrique, à la carence trop fréquente des réseaux de télécommunications, à la faiblesse des équipements¹²... Pourtant ce qui apparaissait à certains comme utopique lors du lancement du projet ne l'est plus. RESAFAD a fait la preuve qu'un tel type de projet était viable et, de fait, beaucoup de dispositifs, comme la mise en place de salles de ressources, actuellement mis en place par les organismes internationaux se sont calqués sur sa démarche tels, pris à titre d'exemple, Lab-TIC de l'Institut Francophone des Technologies de l'Information et de la Formation (INTIF) de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF), le Campus Numérique Francophone de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) mais aussi WordLink, programme patronné par la Banque

⁷ APC : « Association for Progressive Communication », réseau international d'organisations de la société civile, créée en 1990, dont les membres sont le plus souvent les principaux fournisseurs d'accès Internet dans leur région. Cette association est agréée en tant que consultant de première catégorie au conseil économique et social des Nations-Unies (ECOSOC). Les renseignements sur APC sont disponibles, en anglais et en espagnol, sur <http://www.apc.org/>

⁸ <http://www3.sn.apc.org/>

⁹ Celui de 1998 possède une traduction en français, le second est disponible en anglais.

¹⁰ Plusieurs utilisateurs se partageant la même adresse électronique.

¹¹ L'indicateur de « African Internet Connectivity » en juillet 2003 en cite 8 : le Burkina Faso, le Bénin, le Cap Vert, le Gabon, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal et le Togo.

¹² Voir document annexe N°1.

Mondiale, partenaire entre autres de l'USAID¹³, présent au Burkina Faso, en Mauritanie et au Sénégal.

En effet, si, dans les années 90, les grandes organisations internationales s'étaient d'abord prioritairement intéressées à la mise en place technique des TIC et d'Internet, à la fin de la décennie se sont multipliées les offres de formation. Des agences internationales, comme l'AUF, de grandes universités d'Amérique du Nord ou la Banque Mondiale, initiatrice du projet de l'Université Virtuelle Africaine, intéressées par le secteur éducatif, créent, avec ou sans l'appui de bailleurs de fonds, des dispositifs de formation à distance, offrent des modules pédagogiques diffusables dans le monde entier par l'Internet, sur des cédéroms et via les canaux de la radio ou de la télévision.

Cette offre, de plus en plus abondante, arrive le plus souvent en ordre dispersé, quelques fois de façon redondante mais ne couvre pourtant pas deux besoins fondamentaux des pays en développement : la formation d'une expertise nationale capable d'assurer l'appropriation de ces technologies pour répondre aux besoins spécifiques des pays et la mise à disposition des outils offerts par les technologies de l'information et de la communication au service des systèmes éducatifs nationaux pour une meilleure efficacité de la gestion, de l'administration et des appuis pédagogiques.

L'évolution de RESAFAD, devenu RESAFAD-TICE, va tenir compte de ces facteurs, en se structurant autour de quatre composantes :

1. La formation de spécialistes nationaux de l'utilisation des TIC dans l'éducation : formation d'experts dont les compétences acquises seront validées sur place comme dans la formation des directeurs d'école ou comme dans le cas du DUCM, par des universités françaises et africaines et leurs responsables pédagogiques, formateurs ou tuteurs...
2. Le renforcement des capacités institutionnelles des ministères de l'éducation nationale. Les TIC peuvent apporter une aide précieuse pour l'amélioration du fonctionnement des services de gestion, de planification, de communication. Il s'agit à la fois de mettre au point des outils et de former des cadres à leur conception et leur utilisation.¹⁴
3. Le soutien à des innovations liées aux nouvelles technologies. Il s'agit d'assurer la promotion et la valorisation des TIC par la conduite de projets-pilote tout en favorisant une approche globale des différents acteurs de la société civile concernés par l'éducation : élèves, parents d'élèves, etc.
4. La création de services en ligne d'information et d'échanges. Ces services seront offerts sur un portail pour être à la fois un lieu d'information et de ressources sur les TIC dans l'éducation ouverte à tous. Il va constituer une plate-forme d'échanges et de mutualisation des pratiques et expériences des différents pays partenaires et un espace d'interactivité avec des forums en espace protégé.

La démarche adoptée reste celle mis en œuvre lors de la première phase RESAFAD. Il s'agit toujours d'une formation-action qui s'appuie sur des actions précises qu'il est possible d'observer.

Ce programme de mobilisation pour la formation de ressources humaines nationales sur leur lieu de vie habituelle, contractualisé par des protocoles d'accord entre le Ministère des Affaires Etrangères français et les différents Ministères de l'Education des pays partenaires est actuellement en action, à des degrés divers¹⁵, dans neuf pays africains francophones.

Conformément à la politique de coopération française vis à vis des pays en voie de développement, l'objectif de RESAFAD-TICE est de contribuer, en accord et avec

¹³ US Agency for International Development.

¹⁴ Il s'agit là d'un enjeu important dans la perspective des déconcentrations et des décentralisations en cours dans ces pays.

¹⁵ Certains pays, comme Madagascar, ont choisi de n'adhérer au programme que pour une action précise d'autres comme la Mauritanie, viennent juste d'entrer dans RESAFAD-TICE.

l'appui des autorités locales, de façon significative et pérenne, avec souplesse et flexibilité, au développement d'une expertise nationale susceptible d'agir efficacement, de l'intérieur, pour une meilleure adaptation des systèmes éducatifs.

CHAPITRE 1

L'ORGANISATION INTERNE DE RESAFAD - LES RESSOURCES HUMAINES

Comme tous les projets d'une certaine importance, l'organisation de celui-ci s'appuie sur des ressources humaines qui agissent à différents niveaux d'action et de responsabilité.

Elle comprend tout d'abord des organes de caution scientifique, d'appui, de régulation et de contrôle de la fiabilité des actions entreprises par le programme. A ce titre, RESAFAD s'est doté d'un Comité Scientifique, d'un Consortium Universitaire d'Appui, et d'une équipe de coordination appelée « base arrière ».

Le Comité Scientifique

Le pilotage du projet est assuré par un Comité Scientifique.

Prévu dès l'origine de RESAFAD, il existe depuis juin 1996. Ses membres sont les représentants de grands opérateurs français comme le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED), la Fédération Internationale d'Enseignement à Distance (FIED), le Groupement pour l'Enseignement supérieur sur Mesure Médiatisé (GEMME), le Réseau Universitaire des Centres d'Auto formation (RUCA), des organismes internationaux comme l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), l'UNESCO¹⁶, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et trois universités africaines, Cheikh Anta Diop de Dakar, Lomé et Ouagadougou qui interviennent à tout de rôle. Le comité scientifique se réunit une à deux fois par an sous la présidence de la Direction de la Coopération Technique du Ministère des Affaires Etrangères.

Le Consortium d'Appui

Le Consortium inter-universitaire d'Appui à RESAFAD a été créé en 1997/98 à l'instigation du Ministère français de l'Education Nationale. Actuellement cinq Universités et deux IUFM sont membres de ce consortium.

Il a réuni au départ des laboratoires universitaires spécialisés en matière de TIC en informatique, Sciences de l'Education ou en Sciences de l'Information et de la Communication de Paris 7, Paris 8, Paris 13, Le Mans, ainsi que l'IUFM de Versailles.

En 1999, Paris 7 s'est retiré, et l'Université de Rouen est devenue membre du consortium.

En juillet 2001, l'IUFM de Bretagne (Rennes) a rejoint le consortium.

Un protocole lie RESAFAD-TICE et chacune de ses institutions au travers de l'Association pour la Diffusion de la Pensée Française (ADPF)¹⁷. Ce protocole définit le cadre de l'accord et précise la nature et la forme de la collaboration entre l'institution partenaire et l'ADPF dans le cadre d'une complémentarité entre les différents partenaires en vue de contribuer plus efficacement à la réalisation du programme RESAFAD.

Des contacts ont été également établis avec l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris ainsi qu'avec l'IUFM de la Réunion dans le cadre d'une étude menée pour le Ministère des Affaires Etrangères sur Madagascar.

Depuis l'an 2000, un protocole lie RESAFAD au Réseau Universitaire des Centres d'Auto formation (RUCA) pour l'expérimentation du programme "Université en Ligne, Premier Cycle sur Mesure" (UeL-PCSM).

Ce consortium inter-universitaire d'appui se réunit une à deux fois par an. Son apport au programme RESAFAD-TICE est très diversifié¹⁸.

¹⁶ United Nation Educational, Scientific et Cultural Organisation.

¹⁷ intégrant l'ex AUDECAM.

¹⁸ Consulter le document en annexe 2.

La Coordination (base arrière)¹⁹

Trois personnes composent cette coordination : un coordinateur, consultant expert au Ministère des Affaires étrangères et à l'UNESCO et deux universitaires, conseillers scientifiques, l'un expert en TIC et le second expert en Sciences de l'Éducation et formation ouverte et à distance (FOAD). Ensemble, ils assurent un pilotage en cohérence du programme RESAFAD. Leur rôle est à la fois de réfléchir sur la mise en place des axes d'actions à entreprendre et d'être un appui auprès des correspondants RESAFAD sur le terrain. A tour de rôle, ils entreprennent des missions soit pour visiter les pays partenaires en fonction des actions en cours, soit pour identifier sur place l'opportunité de répondre à des demandes d'adhésion. Ils assument enfin une fonction de communicants indispensable à la lisibilité du projet dans le cadre de la politique de coopération française, dans les conférences en France et à l'étranger, sur l'usage et la diffusion des TIC dans le monde éducatif. La Coordination se réunit très régulièrement et maintient un contact permanent entre ses membres par le courrier électronique, des téléconférences et le téléphone.

Un ingénieur informaticien, à mi-temps assure la veille technologique et une collaboratrice rédactrice qui assume en plus la charge de la maintenance des contenus du site Edusud, complètent cette « base arrière » logée à Paris dans les locaux de l'ADPF²⁰.

A un autre niveau se trouvent un Conseiller Technique Régional et les acteurs de terrains que sont les correspondants RESAFAD dans les pays partenaires.

Le Conseiller Technique Régional (poste créé en l'an 2001)²¹

La création d'un poste de Conseiller Technique Régional en l'an 2001, correspond à la volonté de la Coordination de mieux structurer géographiquement le projet à un moment où le nombre des pays partenaires a quasiment doublé. Il a paru important de rendre plus efficace la communication et de créer un échelon intermédiaire qui puisse assurer un suivi de l'évolution du programme et accomplir certaines missions dans les pays partenaires sans faire obligatoirement appel à l'un ou l'autre des coordinateurs venu de France.

Les objectifs présentés sont énoncés dans la lettre de mission du Conseiller Régional : il s'agit d'apporter un soutien logistique et technique au développement du réseau dont les antennes locales doivent dans chaque pays constituer des centres reconnus d'expertise pour l'utilisation des TIC. Il a en charge le développement des sites Internet RESAFAD créés ou à créer dans les pays partenaires pour que se développe une forte dynamique de réseau. Il lui faut suivre le développement des recherches-action menées dans les pays participants et informer régulièrement l'équipe de Coordination générale à Paris de l'avancée du programme par courrier électronique, au moyen de conférences téléphoniques, voire de rencontres lors de missions ou au cours de séminaires. Il doit également apporter un appui à la préparation des séminaires annuels inter-états en Afrique.

Pour mener à bien ces différents objectifs, le Conseiller Technique Régional est amené à programmer des missions régulières dans les différents pays partenaires²².

Les correspondants RESAFAD dans les pays partenaires²³

¹⁹ Voir la liste des coordinateurs en annexe 3-1.

²⁰ A l'adresse suivante « les patios Saint Jacques », 6 rue de Ferrus, 75013 Paris.

²¹ Cette nouvelle fonction a été confiée à Jean-François Terret, Assistant Technique au Burkina Faso à partir de septembre 1996 et en poste au Bénin depuis septembre 2002.

²² Entre 2001 et 2003, le Conseiller Technique Régional a ainsi été amené à effectuer 8 missions au Bénin ; en Guinée équatoriale, au Mali, en Mauritanie, au Sénégal et au Togo. Certains pays comme la Guinée équatoriale, en cours d'installation du projet ou le Togo avec la mise en place à partir de 2001, d'un pôle technologique à l'Université de Lomé, ont fait l'objet de deux visites.

²³ Voir la liste des responsables en annexe 3-2.

Experts en ingénierie de la formation, à la fois concepteurs et praticiens, ils doivent savoir utiliser et adapter les ressources des TIC et des réseaux en fonction des besoins et des possibilités locales. Placés sous l'autorité du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade de France, ils sont responsables à la fois de la gestion administrative et technique de la (des) salle(s) de ressources, des contacts avec les partenaires nationaux et de la mise en œuvre des « commandes » au projet comme par exemple la formation des directeurs d'école. Leur immersion dans les pays, les rend aptes à imaginer, proposer à la Coordination et initier des actions de formation ou d'adaptations de nouveaux usages des TIC pour le secteur éducatif. Ces actions doivent être en conformité avec les objectifs de RESAFAD, selon les grands axes définis lors de la mise en œuvre du projet. Elles doivent être aussi adaptées aux demandes et aux besoins spécifiques des pays dans lesquels ils vivent. Administrateurs du serveur local, ils ont également une fonction importante d'information, de communication et d'échange, notamment avec les autres membres du réseau.

Cette charge, dans un premier temps, avant 1999, a été assurée exclusivement par des Assistants Techniques français spécialement nommés au poste de conseiller en formation. Cela a été le cas au Burkina Faso, en Guinée, au Mali, au Togo et au Bénin.

Par la suite, avec l'arrivée de nouveaux pays partenaires, les responsables RESAFAD sont désormais des nationaux à l'exception de la Guinée Equatoriale.²⁴. C'est le cas au Sénégal, à Madagascar et en Mauritanie. Le remplacement d'un personnel français à la fin de son contrat par un responsable national s'est déjà effectué au Mali et en Guinée. Au Togo la situation est originale car co-existent un correspondant RESAFAD togolais et un Assistant Technique qui s'occupe plus particulièrement du Pôle Technologique réunissant à la fois des partenaires nationaux - l'Université et le Ministère de l'Education - et des acteurs de coopération - l'Agence Universitaire de la Francophonie et RESAFAD.

Le personnel contractuel

Enfin, à ces ressources humaines déjà citées, il faut en ajouter d'autres dont le rôle est loin d'être négligeable. Il s'agit à la fois de collaborateurs réguliers qui ont accepté, par exemple dans le cadre du partenariat du Consortium d'Appui, de fournir des documents pour le portail Edusud ou d'animer un forum et d'un certain nombre de personnes recrutées pour effectuer un travail précis durant une période déterminée.

Il est possible de distinguer deux types de personnel contractuel. Des personnes engagées sur une courte période pour un travail ponctuel comme par exemple une recherche sur le Web - ces personnes peuvent être soit en France soit dans l'un ou l'autre des pays partenaires²⁵ - et d'autres qui sont le plus souvent des étudiants en DESS ou DEA, et qui viennent à RESAFAD dans le cadre de leur travail de mémoire et participent aux différentes activités du programme en fonction de leurs capacités et leurs centres d'intérêt²⁶.

²⁴ Dans ce pays le Ministère des Affaires Etrangères a envoyé une Volontaire Civile internationale, pour aider à la mise en route du programme RESAFAD-TICE.

²⁵ C'est ainsi que durant une année une guinéenne, madame Jeanne Soumah, a effectué, quelques heures par semaine, une veille sur les sites africains à partir de Conakry.

²⁶ A titre d'exemple la préparation du dernier séminaire de RESAFAD qui eut lieu en mai 2003 dans les locaux de l'UNESCO avait été confié à un stagiaire, M. Christophe Chaillot.

CHAPITRE 2

LE DISPOSITIF TECHNIQUE DANS LES PAYS PARTENAIRES

LES SALLES DE RESSOURCES DANS LES PAYS PARTENAIRES

La mise en place de centres de ressources RESAFAD, situés dans chacun des pays du réseau et connecté à l'Internet a été une initiative et un objectif dès l'origine du programme. Elément indispensable à la réalisation du programme, elle visait à l'intégration des TIC pour les actions de formation en localisant les dispositifs, les pratiques, les compétences et les productions.

Cette idée, en 1996, n'était ni très répandue, ni complètement évidente à mettre en œuvre dans des pays où l'Internet était encore balbutiant, voire n'existait que sous forme de projet, où les ressources humaines qualifiées étaient rares, et dans un contexte où il fallait éventuellement lever un certain nombre de réticences et de contraintes d'environnement²⁷.

Dès l'origine, chaque capitale des pays partenaires de RESAFAD s'est vu doter d'un centre de ressources.

Les concepteurs du projet ont défini un schéma²⁸ pour cette salle de ressources devant répondre à différents niveaux de services : service de formation, service d'édition et de production de contenus médiatisés, service d'information sur les activités, enfin services Internet pour des usagers à cibler.

Associées à ces services, une petite bibliothèque et une médiathèque axées sur les aspects informatiques, TIC et Formation A Distance pour utilisateurs, ont été également mises en place.

Il faut rappeler que, tel qu'il avait été conçu à l'époque, un tel dispositif était innovant en Afrique et que dans plusieurs capitales comme à Conakry en Guinée, il n'existait en 1997 aucune salle de ressources de ce type.

A l'origine, chaque salle située dans les capitales des quatre premiers pays partenaires, à savoir le Burkina Faso, la Guinée, le Mali et le Togo, fut aménagée sur ce modèle avec le même matériel. Par la suite et en fonction des différentes actions entreprises dans tel ou tel pays, il put s'établir des différences d'équipement suivant les besoins exprimés par les correspondants selon que ce pays participait, par exemple au Diplôme Universitaire Communicateur Multimédia, comme le Burkina et le Togo en 1999, ou mettait sur pied une expérimentation spécifique comme celle de l'UeL-PCSM (*Université en Ligne -Premier cycle Sur Mesure*) en Guinée en 2000.

A titre d'exemple, nous allons reprendre, en grande partie, le rapport de présentation de l'équipement du centre du Burkina, fait par Jean-François Terret²⁹ en juin 2001, pour montrer comment ce lieu a évolué pour être toujours un lieu de ressources performant adapté au contexte.

Le centre RESAFAD du Burkina Faso a été ouvert en octobre 1997.

Afin de pouvoir bénéficier rapidement de la connexion permanente à Internet que prévoyait d'installer l'AUPELF-UREF³⁰ en son centre SYFED, une salle a été demandée à l'Université de Ouagadougou. Pour les dirigeants du service local de Coopération française, le rapprochement avec le centre SYFED permettait d'envisager une synergie qui apparaîtra, de fait, de manière ponctuelle.

La connexion sera effectivement réalisée dans le cadre d'une association, le RENER - REseau National Education Recherche.

Un premier équipement est mis en place en novembre 1997. Il comprend alors :

- dix postes multimédias de type P100, DD 1.2 Go, OS W95

²⁷ D'où un certain scepticisme, y compris dans les milieux français de coopération locaux, quant au projet RESAFAD, son utilité et à son devenir.

²⁸ Le document 4 en annexe montre la représentation du schéma qui a servi de base pour la mise en place des différentes salles des pays partenaires du projet.

²⁹ A l'époque correspondant RESAFAD au Burkina.

³⁰ Actuellement AUF Agence Universitaire de la Francophonie.

- neuf moniteurs 15" et deux moniteurs 17"
- un serveur HP P200 avec deux disques durs de 2Go, OS Linux
- onze onduleurs
- une imprimante réseau HPV, une imprimante HP 820Cxi, un scanner HP, un appareil photo numérique Kodak, une carte d'acquisition vidéo, un graveur de cédérom, un lecteur de cartouches DAT, 10 casques audio, cinq modems
- logiciels : MS Office 95, Photoshop 3.0, Premiere 4.0

L'ensemble a été monté en réseau BNC.

La connexion Internet a d'abord été effectuée sur un seul poste par modem et RTC. En février 98, la connexion via le serveur du centre SYFED a été réalisée. Elle permettait la navigation. En revanche, le défaut d'adresse IP disponible rendait impossible la visibilité du serveur RESAFAD sur Internet. Celle-ci n'est intervenue qu'en octobre 1998.

Depuis cette date, le centre de ressources RESAFAD est connecté à Internet via une liaison permanente partagée physiquement avec le centre SYFED et la Bibliothèque Universitaire Centrale.

Le réseau local du centre RESAFAD comprend un serveur Internet et 18 machines en réseau. Le réseau utilise un hub et un câblage de type RJ45

Le parc informatique du centre a été renouvelé en avril 2001. Onze PC de type Pentium III doté de 64Mo de Ram, de disques durs de 20 Go, utilisant Windows 98 et un serveur PC Pentium III doté de 128Mo, de deux disques de 20Go, utilisant Linux ont été achetés par RESAFAD à un fournisseur local.

La configuration du réseau a été effectuée par un expert local dans le cadre d'une prestation de services incluant l'installation de Linux sur le serveur, la configuration des serveurs courrier, Web et FTP, la récupération des données de l'ancien serveur. En outre, la configuration réseau permet à chaque usager du réseau d'accéder à un espace personnel sur le serveur en saisissant son identifiant et son mot de passe sur n'importe quel poste du réseau local³¹.

Une imprimante rapide (HP 4V) est partagée par le réseau.

Dans le cadre de la composante « Appui au développement d'une filière multimédia à l'Université de Ouagadougou », un douzième poste PC Pentium III a complété la donation RESAFAD auquel s'est ajouté un PC portable Toshiba et deux vidéo projecteurs afin d'optimiser le rendement pédagogique des formations effectuées à Ouagadougou, à Bobo Dioulasso ou dans le cadre de missions et permettre la tenue de conférences.

D'autres équipements ont été achetés afin de permettre la mise en œuvre du DUCM à l'ESI de Université polytechnique de Bobo-Dioulasso : appareil photo numérique, scanner, imprimante laser, logiciels de Bureautique et pour le multimédia.

Dernier progrès au niveau de la connectique, un hub a été installé par le RESAFAD afin de permettre la répartition de la connectivité apportée par une fibre optique posée par le centre Syfed joignant le point nodal du REFER. La location du port auprès du fournisseur d'accès à Internet³² est partagée par l'ensemble des membres³³ de l'association. Le port loué à l'ONATEL offre un débit de 64Kb/s. Cette vitesse était tout à fait satisfaisante au début de l'association mais est devenue très insuffisante du fait du nombre de machines qui ont été raccordées au réseau³⁴. L'augmentation du débit de 64 à 128Kb/s est à l'étude. A plus long terme, une connexion par satellite type V-SAT est envisagée.

Il faut également noter que le centre bénéficie d'autres dotations dans le cadre de ses actions intégrées à l'une des composantes du secteur éducatif du SCAC³⁵. Outre

³¹ Ceci simplifie la maintenance des postes de la salle où les fichiers, dossiers, profils et sessions créés sont systématiquement effacés chaque semaine.

³² Ce fournisseur est l'opérateur national de télécommunications, l'ONATEL.

³³ Les membres du RENER sont le Centre National de Recherche Scientifique et Technologique, l'Institut de Recherche pour le Développement, l'Université de Ouagadougou, le SYFED, le RESAFAD, l'Ecole Inter-états d'Équipement Rural (EIER).

³⁴ 50 machines à l'IRD, environ 100 à l'Université, 200 à l'EIER, 6 au SYFED et 15 au RESAFAD.

³⁵ SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle, présent dans toutes les ambassades.

la dotation originale et son récent renouvellement par le RESAFAD, le centre a reçu des compléments d'équipement dans le cadre de la composante "Développement d'une filière professionnalisante multimédia" du Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur de la Coopération française.

Des équipements permettant d'effectuer des traitements audionumériques et vidéo-numériques ont été acquis dans le cadre de cette composante. Un caméscope et un magnétoscope numérique ont été achetés, un poste de travail de type PC Pentium III, cadencé à 700Mhz, doté de 256Mo de RAM, deux disques durs de 30Go, une carte son Creative "Live Platinum" et une carte Matrox RT2000. Pour le développement de cette filière, une formation courte à l'utilisation du logiciel de montage Adobe Première 5.1 a été organisée par le correspondant RESAFAD à l'intention de deux collaborateurs techniques réguliers, lauréats de la première promotion du DUCM, et du correspondant RESAFAD.

L'exemple du centre RESAFAD au Burkina-Faso montre bien le souci des coordinateurs et des correspondants de terrain de faire de ces centres de ressources des pôles technologiques performants au service de l'éducation.

Certes, tous les centres n'ont pas connu un développement aussi remarquable que celui de Ouagadougou qui a bénéficié d'un environnement particulièrement favorable, mais tous ont évolué à l'écoute des besoins et en fonction des opportunités qui se présentaient, au service du pays dans lesquels ils se trouvent implantés.

L'exemple du Burkina-Faso montre également que les centres RESAFAD peuvent recevoir des dotations pour leurs participations à la réalisation d'actions inscrites dans des projets de type FSP de la Coopération française. Ce type de renforcement logistique est également possible dans le cadre d'un partenariat avec d'autres institutions ou bailleurs de fonds.

Si le centre de Ouagadougou fait partie des plus anciens centres implantés, les centres des nouveaux pays partenaires qui se sont créés récemment comme celui de Dakar³⁶, ou comme celui de Bata en Guinée équatoriale, bénéficient à la fois de l'expérience des centres plus anciens et d'un choix de matériel acheté en fonction des besoins et des performances attendues dans les actions entreprises. C'est ainsi que le centre multimédia RESAFAD-Sénégal est doté depuis septembre 2003 d'un réseau local sans fil³⁷ couplé à son réseau classique filaire. Ce réseau sans fil est alimenté par un routeur émetteur sur un rayon de 400m et comporte 10 ordinateurs portables IBM Thinkpad 1,6Ghz 256Mo de Ram, munis de carte réseau Wireless D-link Airplus réceptrice sur 10km. Avec ces nouvelles technologies RESAFAD-Sénégal met à la disposition des enseignants des outils modernes qui leurs permettent d'être plus performants dans leurs méthodes de travail.

Incontestablement ces centres ont réussi à devenir des références de formations et des TIC, des lieux d'accueil et de consultation³⁸, tout en échappant au piège de devenir un cybercafé ou un lieu de formation bureautique en concurrence avec le secteur privé. Ils y sont parvenus grâce au soin attentif des responsables RESAFAD veillant à faire de ces centres un espace ouvert et à choisir un public ciblé en référence avec les objectifs des grands axes d'action de RESAFAD-TICE.

Prévu à l'origine, le déploiement de liaisons en région pour un travail en réseau a été tenté. Par exemple au Mali ont fonctionné quelque temps deux liaisons Internet³⁹. En Guinée le centre RESAFAD de Conakry a travaillé à l'élaboration de modules pour la formation des directeurs d'école, via Internet, avec deux centres

³⁶ Voir le schéma du centre de Dakar en annexe 5.

³⁷ RESAFAD-Sénégal est connecté à Internet par sans fil via l'université Cheikh Anta Diop

³⁸ Voir document annexe n° 6.

³⁹ L'installation par RESAFAD, en juin 1998, dans les régions de Kayes et de Mopti, de deux ordinateurs équipés d'un modem a permis de tester deux liaisons téléphoniques inter-urbaines mais la faiblesse des débits de données n'a permis que l'utilisation du courriel. Cette expérience n'a pas pu être poursuivie au-delà de quelques mois.

régionaux⁴⁰dédiés à la formation des enseignants. Malgré ces expériences, il n'est pas possible actuellement de parler d'implantation d'un réseau de véritables centres RESAFAD ni même de liaisons qui aient fonctionné longtemps de façon satisfaisante régulièrement. Pour reprendre le cas de la Guinée, après quelques séances d'un travail collaboratif⁴¹, en 1999, entre l'équipe des formateurs de Conakry et un groupe de formateurs travaillant à Labé, à 430 km de la capitale, la multiplicité des pannes, la faiblesse des débits et la difficulté d'accès au réseau local⁴² ont rendu tout effort inopérant. Il faut toutefois noter que la décision en avril 2003 de créer un centre de ressources à Bata en liaison avec celui de Malabo, déjà installé, va permettre de relancer l'expérience en Guinée Equatoriale. Le Sénégal a prévu de se doter d'un réseau de 11 centres de ressources, chacun d'eux desservant une académie. Au-delà du centre de ressources implanté à Dakar, un premier centre du futur réseau existe déjà à Thiès.

Il faut également constater, au plan du fonctionnement interne de RESAFAD, l'interactivité entre les salles de ressources des différents pays reste insuffisante et que l'assistance mutuelle d'un centre à l'autre n'existe que trop souvent de façon ponctuelle.

Il y a lieu de réfléchir à ces difficultés pour y remédier dans l'avenir. Le Conseiller Technique Régional est chargé d'insuffler une nouvelle dynamique pour l'interactivité entre les salles RESAFAD. Cependant le poids des difficultés matérielles et notamment l'irrégularité de la fourniture d'électricité et la carence toujours actuelle des services de télécommunication locaux dans certains pays, font que d'aboutir réside dans une intégration conjointe avec un réseau national pour l'enseignement et la recherche pour lesquels certains pays, comme le Sénégal, sont décidés à s'engager. On peut aussi réfléchir à la voie d'un possible partenariat par une association avec de grands opérateurs internationaux comme l'USAID lorsqu'ils prennent en charge la mise en place d'une connectivité permanente dans des institutions universitaires comme cela est le cas au Mali.

⁴⁰ A Labé, capitale régionale du Fouta et à N'Zérékoré dans le sud de la Guinée, en zone forestière.

⁴¹ Deux modules et deux des quatre devoirs furent faits de cette façon.

⁴² Contrecoup inattendu du florissement des cybercafés, l'implantation de deux cyber à Labé a saturé les possibilités d'accès à Internet, rendant encore un peu plus aléatoire la connexion pour les premiers usagers.

CHAPITRE 3

LA FORMATION DES DIRECTEURS D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La formation à distance des Directeurs d'école est une action de ré-ingénierie de la formation à distance, de type télé-enseignement, menée en parallèle dans quatre pays Burkina-Faso, Guinée, Mali, Togo. Elle s'insère dans la formation continue du personnel du secteur éducatif.

Cette formation-action est à l'origine du projet et du déploiement logistique de RESAFAD dans les quatre premiers pays partenaires en 1997. Cette première expérimentation concernant la formation à distance des directeurs d'école, est dans le droit fil des recommandations de la CONFEMEN en 1992, et des conclusions des séminaires tenus à Yaoundé en juin 1995 (UNESCO) et Conakry en septembre 1995 (CIIFFAD-ACCT) sur la formation à distance. Son objectif, défini dès le séminaire de Paris⁴³ en février 1996, visait à améliorer les savoirs et les savoir-faire des directeurs déjà en fonction : ceux-ci, quel que soit le pays, n'ayant jamais reçu de formation spécifique à leur charge de directeur avant ou pendant leur entrée en fonction.

Le texte de présentation du projet au Burkina Faso qui constitue l'introduction du document fondateur de l'action dans ce pays, document intitulé "*Projet d'action de formation à distance des directeurs d'école*" montre bien les enjeux de cette action. On y lit ceci : "*Les directeurs d'école occupent une position stratégique dans un contexte où de jeunes enseignants arrivent sur le terrain sans formation initiale conséquente. En outre, la tendance à la décentralisation de l'autorité, la nouvelle vision de l'école et les appels lancés aux communautés de base pour prendre en charge le fonctionnement de l'école confèrent aux directeurs d'école des responsabilités nouvelles. Dans cette perspective, le premier responsable de l'école qu'est le directeur se voit confier des tâches accrues. En plus de ses tâches classiques, il devient un gestionnaire qui doit, dans un esprit de partenariat, générer, gérer et planifier des ressources pour faire de l'école un véritable lieu de l'éducation pour le développement.*"

Dans chaque pays une douzaine, en moyenne, de concepteurs-formateurs appartenant tous à l'éducation nationale et ayant une bonne connaissance du public choisi comme apprenants⁴⁴, a, dans un premier temps, été formée par les soins de RESAFAD. Il s'agissait d'inspecteurs, de conseillers pédagogiques, d'enseignants-formateurs d'institutions de formation pédagogique⁴⁵, de professeurs d'École Normale d'Instituteurs (ENI), de directeurs d'école... Ils ont été initiés à la formation à distance, à la production de contenus médiatisés à l'aide de documents sur cédérom, spécialement écrits à leur intention et personnalisés par les responsables-pays du RESAFAD, experts en ingénierie didactique, spécialistes de l'enseignement à distance et de la transmission des connaissances à l'aide des

⁴³ Ce séminaire de réflexion sur la formation à distance des directeurs d'écoles a réuni des délégations venues de six pays : Bénin, Burkina Faso, Gabon, Guinée, Mali, Togo. Il y fut décidé que dans le cadre de la formation à distance des directeurs d'écoles primaires, des concepteurs nationaux seraient formés aux méthodes de création de dispositifs et d'outils de formation à distance. En outre le déploiement du RESAFAD devait permettre d'ajouter à cette formation méthodologique une formation technique à l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, pour l'échange des réflexions et des ressources produites par les équipes nationales, via les outils accessibles par Internet.

⁴⁴ Si au Togo et au Mali l'équipe des concepteurs s'est constituée en une fois, en Guinée elle s'est agrandie grâce l'apport d'équipes distantes, préalablement formées en région et travaillant via Internet avec le groupe des concepteurs basé à Conakry. Au Burkina Faso en 1997-1998, la formation d'un premier groupe de cinq concepteurs d'outils pour la Formation à Distance des directeurs d'école a abouti à la conception et à la validation d'un premier module, en 1999, six nouveaux concepteurs ont profité de la formation méthodologique et technique dispensée au centre de ressources du RESAFAD et à l'ENEP de Bobo-Dioulasso. En 2000, enfin, huit nouveaux concepteurs ont été formés.

⁴⁵ Comme l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée (ISSEG) ou les Ecoles Nationales d'Enseignement du Primaire au Burkina Faso.

NTIC. A cette formation méthodologique, s'est ajoutée une formation technique et pratique à l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, visant à permettre l'échange des réflexions et des ressources produites par les équipes nationales via les outils accessibles par Internet et, en premier lieu, le courrier électronique et l'usage des documents attachés.

Les équipes nationales, ainsi formées, ont ensuite commencé leur travail d'élaboration des modules. Les modules déjà créés ou en voie d'élaboration étaient adressés, via Internet, aux autres équipes des pays partenaires dans un souci de mutualisation des ressources. Ces documents firent l'objet d'une étude attentive et comparée par chaque équipe nationale. Le souci était double : d'une part profiter de ce qui existait et de l'autre ne pas plagier mais faire un produit de formation en adéquation avec les besoins du public, son niveau d'étude très disparate et qui soit adapté au contexte de chaque pays. Cette base documentaire fut un puissant stimulant qui, ajoutée à d'autres documents trouvés, sur place ou par une recherche documentaire, permit à chaque équipe de travailler aux plus près des objectifs définis pour cette formation.

Cette façon de travailler s'avéra pérenne, même si les modalités variaient d'un pays à l'autre. Au total c'est près de 80 fascicules⁴⁶ qui touchent à la professionnalisation de la fonction de directeur d'école qui sont aujourd'hui disponibles. Ils sont tous sous forme numérisée, donc facilement exportables.

La méthode de formation choisie dans les quatre pays fut une formation à distance classique sur support papier avec un recours au tutorat pour des regroupements.

Par contre, les plans d'action de la formation furent différents selon les pays, le cadrage du calendrier d'exécution, le secteur géographique concerné et le type d'évaluation envisagée.

Au Togo, la formation des directeurs se fit de façon très institutionnelle. Le Togo fut le seul pays où elle revêtit un caractère obligatoire. Chaque directeur concerné devait signer une lettre d'engagement de suivre la formation. En échange, le ministère assurait la confirmation dans leurs fonctions des directeurs ayant suivi avec succès la formation et leur inscription sur une liste d'aptitude.

Elle concerna 2183 directeurs de l'Enseignement public sur les 2397 directeurs en poste en 1999. Elle se fit en deux étapes. La première concerna seulement deux régions celle de Lomé-Maritime et de Kara, soit près de 800 directeurs, à partir d'avril 1998. Elle fut suivie de la généralisation de la formation à l'ensemble du pays. Celle-ci débuta en janvier 1999 pour se terminer en juin 2000.

Les concepteurs produisirent 21 séquences (cours, exercices d'auto évaluation, exercices) réparties en 8 livrets représentant 255 pages de cours auxquelles s'ajoutaient le travail d'évaluation et les corrections à l'intention des tuteurs. Le tutorat a été mis en place dans le cadre du système hiérarchique traditionnel (inspecteurs, conseillers pédagogiques) et n'a donc pas, à l'instar du Burkina et de la Guinée, fait l'objet d'une formation particulière. Les directeurs furent répartis en 94 classes virtuelles et six regroupements ont eu lieu lors de la première phase et cinq durant celle de diffusion nationale. Le contrôle continu des connaissances a été réalisé, au cours de cinq évaluations successives. Le bilan de la formation s'est avéré très positif puisque 93,6 % des 2183 directeurs formés ont été reçus.

Au Mali, la situation se présentait de façon particulière. En effet une formation des directeurs d'école, dirigée par une équipe mixte franco-malienne, la cellule d'appui à l'Enseignement Fondamental (PAEB) du Ministère de l'Education de Base, était déjà en cours. Un premier module, le « module administratif » traitant tous les aspects du rôle administratif du directeur, était bien avancé. L'arrivée de RESAFAD n'arrêta pas cette formation qui se poursuivra de 1997 à 1999. La chef de projet⁴⁷ devenue correspondant RESAFAD, les concepteurs acceptèrent de se former à la méthodologie de la formation à distance et à l'usage des NTIC et d'Internet. Le

⁴⁶ Voir la liste en annexe 7.

⁴⁷ Mme Monique JEHAN

premier module fut d'ailleurs numérisé et par la suite converti en html, en 1998, pour favoriser sa diffusion à l'intérieur du Réseau RESAFAD

Un second module, le « module d'animation pédagogique » fut élaboré⁴⁸, lui-même divisé en trois sous-parties dédiées successivement à l'organisation pédagogique et matérielle de l'école, au rôle du directeur en tant qu'animateur pédagogique et au projet d'école⁴⁹. Il fut diffusé dans les zones géographiques choisies pour l'expérimentation, (Mopti, Kayes). L'apprentissage de chacun des sous-modules faisant l'objet d'une évaluation. La méthode de travail adoptée fut la même durant les deux années de formation : envoi groupé des modules et des devoirs, correction transmise en fin de formation, lors d'un regroupement.

Trois modules ont été diffusés à 2175 directeurs en 1998 et 1999. Il n'y eut pas d'attestation officielle de réussite données aux apprenants ni d'inscription sur une liste d'aptitude. Il convient toutefois de noter que, selon des informations recueillies auprès de la hiérarchie du Ministère de l'Éducation de Base, lors de missions des coordinateurs ou du Conseiller Régional, une amélioration de la qualité du travail des directeurs dans les tâches administratives (tenue des dossiers, courrier) a été remarquée depuis la formation.

Au Burkina-Faso, la formation s'est déroulée au rythme de campagnes annuelles en 1998, 1999 et 2000 et a concerné les directeurs de trois classes et plus. Elle se poursuit ensuite 900 directeurs en 2002-2003 et 1500 apprenants prévus pour 2003/2004.

Chaque année, de nouveaux concepteurs travaillaient à de nouveaux modules qui, une fois validés par un comité de lecture accrédité, intégraient la série des modules déjà disponibles et étaient alors diffusés par les tuteurs⁵⁰ lors du premier regroupement⁵¹, en fonction du programme de formation, aux directeurs habitant des secteurs géographiques définis pour être le théâtre de la formation.

En 1998, 70 directeurs de deux circonscriptions de la région centre ont participé à la phase expérimentale qui a porté sur l'étude d'un module.

En 1999, 920 directeurs d'école ont été concernés par l'action de formation à distance. Huit nouveaux modules ont été conçus et validés dont cinq ont été diffusés auprès des directeurs de trois régions intégrales : Est, Centre et Hauts-Bassins. Ces trois régions totalisent trente circonscriptions.

En 2000, 1275 directeurs d'écoles ont de nouveau participé à cette action de formation et ont reçu trois nouveaux modules.

La campagne de formation a touché les trois régions déjà concernées en 1999. Elle a été étendue à une quatrième région partiellement (Région du Nord, province du Yatenga).

2001 a marqué la fin du plan d'action élaboré en 1997⁵². Toutefois, onze modules supplémentaires⁵³ ont été élaborés depuis la fin de la formation. Ces modules sont la propriété de l'état burkinabé mais il est possible de les consulter sur le site des

⁴⁸ Il fut lui aussi converti en format html et diffusé à travers le réseau pour être mis à disposition des autres pays partenaires.

⁴⁹ La dernière partie, consacrée au projet d'école, a surtout été étudiée en présentiel.

⁵⁰ La session annuelle de formation à distance des directeurs d'école débute dans chaque région concernée par une formation des tuteurs qui dure deux jours et à l'issue de laquelle les modules à étudier durant l'année sont distribués aux tuteurs qui les remettent ensuite aux directeurs dont ils ont la charge.

⁵¹ Un second regroupement avait lieu par la suite. Son objectif était de permettre la confrontation des expériences professionnelles, du vécu de formation, les échanges de point de vue sur les exercices d'auto évaluation et les études concrètes, proposés dans les modules. Ce second regroupement a été mis en place lors de la phase expérimentale et lors de la première extension du dispositif en 1998-1999. Des raisons financières ont empêché sa tenue en 2000 (*A chaque regroupement, les directeurs touchaient des frais de déplacement et un modeste per diem*).

⁵² La fin du Projet d'Appui à l'Enseignement de Base a tari les ressources financières utilisées pour les campagnes précédentes.

⁵³ Il s'agit de la correspondance administrative : les élèves en difficultés d'apprentissage/le statut de l'enseignant du premier degré/l'enquête statistique annuelle de l'enseignement primaire/l'organisation des APEP/Le fonctionnement d'une APEP/l'éducation des enfants handicapés mentaux/la concertation sur les modes d'évaluation/ la coopérative scolaire/les activités extrascolaires .

ENEP (école Normale) : <http://enepbf.zcp.bf>, ce qui porte à 19 le total des modules produits. Le Projet d'Appui à l'Education Nationale de la Coopération Française a inscrit la poursuite et la généralisation de la formation à distance des directeurs d'école parmi les actions de sa première composante.

Pour éviter les revendications d'un statut et les demandes de remise en cause de la grille salariale qu'aurait pu amener la mise en place d'un examen professionnel, il n'y eut pas d'évaluation institutionnelle finale à cette formation. Néanmoins, l'appropriation des outils de travail offerts par la formation et l'adhésion du public cible au dispositif proposé ont pu être appréhendées grâce à des entretiens effectués lors des regroupements, à un questionnaire et aux rapports effectués par la hiérarchie décentralisée. L'intérêt pour la formation peut être aussi mesurée par le très faible nombre d'abandons.

En Guinée, la formation a concerné l'ensemble des directeurs d'école à six classes et plus sur la totalité du territoire, soit 960 personnes. Comme au Togo, il s'agit d'une formation qualifiante puisque, conformément à l'engagement du ministère, les directeurs ayant satisfait aux épreuves du contrôle continu, ont reçu un certificat d'aptitude professionnelle à la direction d'école. 802 personnes ont reçu cette attestation.

La formation à distance des directeur d'école, appelée FADDE en Guinée, a commencé plus tardivement que dans les autres pays puisqu'elle a débuté en mars 2001 et s'est terminée en mars 2002. Nonobstant quelques difficultés en début d'installation du projet, ce retard était volontaire et procédait du choix de l'équipe de conception de ne pas commencer la formation tant que l'ensemble des modules ne serait pas terminé et testé⁵⁴. Durant dix huit mois, 16 modules, deux guides - l'un pour l'apprenant et l'autre pour le tuteur - ont été élaborés, majoritairement à Conakry mais aussi en région grâce à un travail collaboratif réalisé via Internet. Durant cette période, tout le processus du plan de formation a également été mis au point, du tutorat (choix des tuteurs, mise au point de leur formation, modalités de leurs interventions), à l'organisation des regroupements, au calendrier des évaluations⁵⁵, au choix des modalités d'évaluation⁵⁶, aux mécanismes de régulation, comme la mise au point d'une mission de suivi évaluatif par région à mi-formation, et à l'évaluation de la FADDE par une personne extérieure au projet et à RESAFAD⁵⁷. La formation en elle-même s'est ensuite effectivement déroulée selon le canevas prévu et n'a pas pris de retard.

L'évaluation de la FADDE porta sur l'étude de l'ensemble des documents archivés au cours de la formation et sur une enquête de terrain de dix jours en région. Ses conclusions se révélèrent positives quant à l'atteinte des objectifs de la commande institutionnelle et au degré de satisfaction des formés.

En conclusion de ce chapitre que faut-il tirer de cette quadruple expérimentation ? D'abord, qu'elle a permis au RESAFAD de réaliser une première activité de grande ampleur. Il fallait alors inverser un courant, quasi généralisé dans tous les pays, de méfiance vis à vis d'un projet qui recourait à l'enseignement à distance et qui

⁵⁴ Dès que trois modules étaient terminés, ils étaient tirés à une vingtaine d'exemplaires puis ils étaient adressés avec un questionnaire à 15 directeurs, jamais les mêmes. Les sondés étaient de régions différentes et de répartition géographique étendue. Au total, c'est pratiquement un quart des directeurs qui a eu à donner son opinion sur un module quant au fond et à la forme.

⁵⁵ Quatre soit une par trimestre

⁵⁶ Il s'agit d'un processus de correction par grilles avec indications précises du barème de notation et modalités d'une évaluation décentralisée effectuée par les tuteurs, sous contrôle des autorités déconcentrées, seules détentrices des corrigés-type venus directement de Conakry.

⁵⁷ Ansoumane Camara, « rapport d'évaluation de la formation des directeurs d'école élémentaire de six classes et plus », Conakry, 18 mars 2003.

entendait s'appuyer sur les NTIC et Internet dans des pays où l'électricité et le téléphone faisaient le plus souvent défaut⁵⁸.

Sur le terrain, il a fallu s'adapter aux réalités du contexte et des mentalités, abandonner certaines idées de départ comme celle d'une mise en œuvre rapide appuyée sur une division du travail, rêvée un temps presque taylorienne, entre les pays car si les problèmes et les besoins étaient en effet souvent les mêmes, les contextes ne l'étaient pas⁵⁹ et le mythe du texte des modules à 75% transférable d'un pays à l'autre, n'a pas survécu à la réalité.

La liaison précoce, par Internet, des différents centres RESAFAD, a inauguré une communication inter-pays inédite, un renforcement des relations entre les capitales et les régions éloignées.

L'usage de l'informatique pour la production des modules a permis la constitution d'un corpus important quantitativement de documents de qualité qui suscite un intérêt certain au-delà même des pays qui appartiennent au RESAFAD. Ces modules, libres de droits, sont réunis sur un cédérom.

Outre, les modules proprement dits, des outils pédagogiques multimédia ont été créés autour de cette formation. Quatre films⁶⁰, diffusés en Afrique et, pour trois d'entre eux, présents dans les Instituts de Formation des maîtres français auxquels s'ajoutent trois cédéroms⁶¹ en relation directe avec cette formation.

La numérisation a permis de réduire les coûts d'édition ce qui n'était pas négligeable puisqu'il s'agissait, dans chaque pays, d'une formation de masse.

Enfin, atout important dans un objectif de formation de ressources humaines, la formation des concepteurs nationaux a permis l'élaboration de contenus adaptés aux contextes des pays et aux mentalités, très loin de l'utilisation passive des ouvrages pédagogiques venus du Nord. Cette proximité des situations a du reste été l'une des raisons exprimées de l'attrait de la formation auprès des directeurs car il faut sans doute, en conclusion aussi parler de la satisfaction quasi générale, exprimée non seulement par les autorités mais aussi par l'ensemble des acteurs : les concepteurs⁶², les tuteurs, les directeurs formés, quel que soit le pays où s'est déroulée la formation et leur demande insistante qu'elle puisse se poursuivre et s'étendre à l'ensemble des directeurs.

⁵⁸ Il convient à ce propos de signaler que l'idée selon laquelle l'introduction des NTIC visait à placer les directeurs d'école du Burkina Faso, de Guinée..., devant des ordinateurs pour qu'ils se forment, a été étonnamment persistante.

⁵⁹ Ainsi comment transposer un texte de gestion administrative issu du Mali et faisant constamment référence à un corpus réglementaire, dans un pays comme la Guinée où ce genre de texte n'existe pas ?

⁶⁰ « 3 portraits de Directeurs d'École au Burkina Faso, en Guinée, au Mali » VHS 13mn diffusé en Afrique et dans les IUFM et « journée d'un directeur d'école au Togo » (VHS 13 mn diffusé au Togo).

⁶¹ « Méthodologie FAD »

« Quel directeur êtes-vous ? »

« Les modules professionnels » (en diffusion interne)

⁶² Voir en document annexe 8, l'interview d'un membre de l'équipe de conception de Guinée, qui était également directeur de l'une des plus importantes écoles primaires de la capitale.

CHAPITRE 4

LE DIPLOME UNIVERSITAIRE DE COMMUNICATEUR MULTIMEDIA

Une adaptation du e-learning pour la formation continue à partir de documents originaux.

Une formation à distance menant à un Diplôme Universitaire de Communicateur Multimédia (DUCM) est proposée par l'université du Maine dans les pays africains, avec le concours de RESAFAD et du Ministère des Affaires Etrangères. RESAFAD a été à l'instigation du projet mais n'est là ni comme opérateur de formation ni comme institution diplômante mais en tant qu'appui logistique (utilisation de la salle de ressource, achat de matériel et de logiciel) et humain (par l'implication, au moins dans un premier temps, de ses correspondants en tant qu'experts, dans la formation.)

Ce cursus co-habilité et délivré chaque année par l'université nationale et l'Université du Maine en France a été d'abord expérimentée dans deux pays, le Burkina-Faso et le Togo, à partir de 1999. Deux nouveaux pays, Madagascar en l'an 2000 et le Sénégal en 2001 ont rejoint le groupe, signé la convention de partenariat⁶³ et les premières promotions ont déjà pu recevoir leurs diplômes⁶⁴. Au total c'est 176 personnes qui ont suivi le DUCM⁶⁵ jusqu'en 2002. Pour le seul Burkina-Faso si l'on compte les promotions 2002/2003 et 2003/2004 c'est à un total de 156 personnes auquel on abouti. Une nouvelle promotion est en cours dans ces pays avec la nouvelle année universitaire 2003/2004.⁶⁶

La certification vise avant tout à faciliter la reconnaissance professionnelle des stagiaires qui suivent cette formation continue qui entend leur donner la culture et les techniques nécessaires à la mise en œuvre des TIC dans un contexte professionnel. L'objectif prioritaire est la qualification de cadres du secteur éducatif et de personnes ressources en TICE.

Les personnes candidates sont pré-sélectionnées par les co-directeurs des universités partenaires qui proposent les dossiers retenus au responsable du DUCM⁶⁷ à l'Université du Mans. Les pré-requis demandés sont la possession d'un diplôme de niveau III (Bac+2) ou d'une équivalence reconnue dans le cadre de la validation des acquis. Les personnes retenues doivent alors s'acquitter de droits d'inscription près de leur université locale. Leurs frais d'inscription à l'Université du Maine sont pris en charge par RESAFAD. La formation alterne des temps de formation à distance et en présence. Prévue pour durer dix mois théoriquement, elle se décline en cinq modules et chaque candidat doit obligatoirement rendre un travail personnel et présenter un projet devant un jury de soutenance en fin de formation. La validation des modules de formation est du ressort du tutorat local en lien avec les formateurs du Mans mais la validation finale (*reprise des différentes*

⁶³, Voir, à titre d'exemple, la convention, signée en 2001, entre l'université d'Antananarivo de Madagascar et l'Université du Maine en annexe 9.

⁶⁴ Voir le document annexe 10.

⁶⁵ Nombre de personnes inscrits DUCM de 1999 à 2002

Années	Togo	Burkina-Faso	Madagascar	Sénégal
1999-2000	12	14		
2000-2001	12	57	14	
2001-2002	17	35	13	11
TOTAL	41	106	27	11

TOTAL : 176

⁶⁶ Ces nouvelles sessions sont annoncées sur les serveurs RESAFAD des pays concernés par exemple sur le serveur du Sénégal : <http://www.sn.resafad.org> ou celui du Burkina Faso : <http://www.bf.resafad.org> qui dans sa page d'accueil précise les conditions d'inscription, le nom des deux universitaires responsables (scientifique et pédagogique) et la date du début de formation fixée courant octobre 2003.

⁶⁷ Le professeur Marc Baudry.

notes et présentation du projet) est assurée par un jury composé de représentants de l'Université locale, de RESAFAD et de l'Université du Maine.

Dès la conception du projet du DUCM en 1998, il a été décidé de donner aux étudiants un environnement de travail à distance basé sur une plate-forme installée sur le serveur de l'université du Maine : un cours en ligne et divers outils pédagogiques y compris pour l'évaluation (*contrôle, Quiz et auto-évaluation*)⁶⁸, le courrier électronique, un forum de discussion, des chats... La plate-forme WebCT a été utilisée dans un premier temps⁶⁹. La gestion logistique de la formation et de la plate-forme est assurée par le Centre Audio-Visuel de l'Université du Maine.

Un cédérom est également distribué ou mis à disposition des étudiants au centre de ressources RESAFAD des pays impliqués pour compenser les difficultés d'accès aux ressources sur la plate-forme due aux aléas des connexions Internet.

Les apprenants se regroupent dans les centres RESAFAD pour exploiter le cours en ligne et participer à des regroupements⁷⁰ animés par des tuteurs et par le responsable pédagogique de l'université locale pour le Togo. L'accès individuel, à partir d'un ordinateur dans une institution ou à domicile est possible mais très rare et ne constitue pas la situation d'apprentissage.

En fait, le DUCM a évolué en pratique vers un modèle hybride prenant en compte les réalités locales. En complément des supports de cours médiatisés, une partie des connaissances est transmise en présence, par des experts locaux, dont généralement le correspondant RESAFAD,

Des plages horaires d'autoformation dans ces mêmes centres sont réservées aux apprenants⁷¹ inscrits pour permettre la progression individuelle de chaque personne en fonction de son projet.

Le dispositif d'encadrement et de suivi est complété, au-delà des outils et services offerts par la plate-forme de formation, par deux niveaux de tutorat, le premier distant - c'est à dire basé à l'Université du Maine - et le second sur place.

Le tuteur local assure un accompagnement de proximité qui résout un grand nombre de difficultés techniques, répond aux questions de cours de premier niveau et fait ou facilite la liaison avec le tuteur référent distant. Au début de l'expérimentation, ces tuteurs étaient des enseignants de l'établissement universitaire partenaire. Ce sont maintenant, dans la plupart des pays, d'anciens stagiaires, repérés pour leurs qualités professionnelles mais aussi de « meneurs » de groupe.

Le DUCM peut se prévaloir d'une certaine expérience. Quatre promotions sont déjà sorties au Burkina, ou vont sortir au Togo⁷². Deux autres pays, Madagascar et le Sénégal sont désormais partie prenante de cette action, et des demandes d'implantation ont lieu au Mali et au Bénin. Comme l'ont fait remarquer les trois évaluateurs mandatés par RESAFAD⁷³, ce recul de quelques années est intéressant pour juger des résultats obtenus et aussi en tant que « *terrain d'observation pour une recherche plus approfondie sur les différentes typologies de demandes d'intervention à distance* ».

⁶⁸ Ces outils d'évaluation apparaissent comme « *un élément important dans un dispositif à distance car ils permettent d'ajuster et d'adapter la FOAD aux formés* » aux yeux des évaluateurs du DUCM qui ont, à la demande de RESAFAD, audité le dispositif de formation et rendu leurs conclusions en décembre 2001.

⁶⁹ Une migration sur une plate-forme libre et gratuite, Ganesha, a été opérée en 2002.

⁷⁰ Sur le terrain, ces regroupements sont jugés plutôt positifs pour l'animation du groupe et génèrent de fait de nombreux échanges de compétences inter-apprenants.

⁷¹ Il est intéressant de remarquer que, dans une étude faite sur l'impact du Diplôme d'Université de Communicateur Multimédia, portant sur la première promotion du DUCM et réalisée par une étudiante du DUCM en 2002, Mademoiselle Sita Zougouri, sociologue, il est montré que les personnes qui ont le mieux joué le jeu de l'auto formation sont aussi celles qui ont le mieux réussi à tirer parti de leur formation.

⁷² Au Togo la quatrième promotion sortira en janvier 2004

⁷³ Il s'agit de 3 experts issus du Consortium d'Appui à RESAFAD : Mme le professeur G. Jacquinet de l'Université Paris VIII, de Mme G. Lameul, chargée de mission Ingénierie de formation continue, à l'IUFM de Bretagne et M. R. El Boussarghini, maître de conférences en Informatique à l'IUFM de Bretagne.

A leurs yeux, le DUCM, même s'il doit faire l'objet de rénovation, dans le sens d'une professionnalisation accrue et d'une certaine rénovation des contenus, d'une meilleure coordination entre les partenaires et d'une redéfinition de la répartition des tâches et des responsabilités entre les différents acteurs, représente une expérience complexe et originale de mise à distance d'une formation en milieu universitaire. Il exprime une véritable volonté de collaboration entre pays du Nord et du Sud, en matière de développement du système éducatif, d'autant plus remarquable que chaque partenaire y trouve son compte.

Ces arguments qui oeuvrent en faveur de sa pérennisation, ont amené RESAFAD à une double démarche.

La première va concerner un appui technologique dans ses centres sur le terrain. RESAFAD a entrepris de rénover la topologie et l'environnement du DUCM dans les quatre pays africains concernés. Afin d'élargir les possibilités opérationnelles et l'autonomie locale, RESAFAD est en train d'installer dans ces pays un serveur d'application de haut niveau, hébergeant différentes plate-formes de formation ou de travail collaboratif. Ce serveur hébergera entre autres la plate-forme Ganesha⁷⁴, qui a été choisie pour succéder à WebCT, pour accueillir le DUCM.

Cette disponibilité d'une plate-forme locale, identique à celle hébergeant les formations à l'Université du Maine, va permettre de reproduire à l'identique l'ensemble des services disponibles. Elle aura pour avantage de ne plus avoir à distribuer les supports de cours sur cédérom pour remédier aux difficultés dues à la faible connectivité ou à son interruption. Déjà, au Burkina Faso, le serveur local a été mis en route et est opérationnel depuis la mi-novembre 2003⁷⁵. En accord avec l'équipe du Mans, l'équipe de l'Université de Ouagadougou a inscrit les étudiants de la nouvelle promotion 2003-2004 sur cette plate-forme. Le tutorat à distance apporté par l'Université du Maine se fera donc à partir de la plate-forme de l'Université au RESAFAD-BF. Pour les étudiants, la qualité de la connexion et la rapidité d'accès aux modules et aux dispositifs mail, chat et forum s'en trouvent grandement améliorés.

Avec cette étape, l'appropriation du dispositif de formation par l'équipe locale devient réelle et indubitable.

Au-delà du DUCM, ce nouvel environnement va également offrir la possibilité de construire d'autres formations et permettre l'hébergement de projets liés à des besoins locaux prévus dans le nouveau programme RESAFAD-TICE.

Ensuite, dans l'objectif de la réalisation de ces nouveaux projets, les coordinateurs RESAFAD sont en train de constituer un fond de ressources pédagogiques dont feront partie les modules de l'actuel DUCM. Ces modules seront disponibles en particulier pour monter des actions de formation plus ponctuelles ou ciblées sur un public bien précis. Ces formations ne seront pas nécessairement diplômantes mais correspondront à des besoins précis d'acquisition de compétences, au niveau des pays associés au programme RESAFAD⁷⁶.

Pour ce qui est de l'avenir du DUCM proprement dit, le programme RESAFAD-TICE, n'étant pas un opérateur de formation, n'a pas vocation à pérenniser son investissement dans cette formation, à partir du moment où la dynamique est lancée et stabilisée. Les coordinateurs envisagent donc, avec l'accord du Comité Scientifique, se retirer en 2004. Le DUCM se poursuivra alors dans le cadre d'un partenariat entre universités, adossé éventuellement à un opérateur comme l'Agence Universitaire de la Francophonie ou le CNED.

Pour conclure rapidement sur cette expérimentation de quatre années qui perdure avec une nouvelle session de formation débutée en 2003, il semble que le fort

⁷⁴Le changement de plate-forme est un choix économique en accord avec les recommandations des experts d'utiliser des logiciels gratuits. WebCT est en effet une plate-forme au coût de licence élevé, Ganesha offre l'avantage essentiel d'être disponible gratuitement et est sous licence Open Source.

⁷⁵ On peut y accéder à partir de la page d'accueil du site RESAFAD BF.

⁷⁶ Il s'agit de l'action FORSUDE.